



Thervay



Bulletin Municipal

Bilan 2025 et fin de mandat

La lettre du Maire

Chères Trevadières, chers Trevadiers,

En ce début d'année, je tiens à vous adresser, au nom de l'équipe municipale, mes vœux les plus sincères de santé, de sérénité et de convivialité. Ce bulletin est l'occasion de vous présenter de manière claire et synthétique les actions engagées pour notre village, ainsi que les évolutions importantes qui concernent la vie communale.

Cette année encore, nous avons poursuivi les chantiers qui façonnent l'avenir de Thervay : préserver notre patrimoine avec la restauration de l'église (dont la phase travaux a débuté), faire avancer le projet d'aménagement de la place du village, entretenir nos routes, moderniser nos équipements communaux, mieux accompagner la nature et développer les énergies renouvelables.

Au-delà des travaux eux-mêmes, ces projets expriment une même ambition : faire évoluer le village avec bon sens, respect et cohérence, pour que chacun y vive bien, aujourd'hui comme demain.

Cette année est également marquée par l'organisation des élections municipales. Conformément à la loi, un nouveau mode de scrutin s'applique désormais aux communes de moins de 1 000 habitants : il repose sur des listes complètes ou pouvant comporter jusqu'à deux noms de moins, et les bulletins ne peuvent plus être modifiés. Les informations pratiques et réglementaires relatives au scrutin figurent dans une rubrique dédiée de ce bulletin, afin de permettre à chacun d'en prendre connaissance en toute neutralité (voir page 9).

Je remercie l'ensemble des agents communaux, les bénévoles, les associations et toutes celles et ceux qui contribuent, tout au long de l'année, à la vitalité de Thervay.

Une pensée particulière va également aux familles touchées par un deuil.

Ensemble, continuons de faire de Thervay un village où il fait bon vivre.

Bonne année 2026 à toutes et à tous ! Stéphane Ecarnot



Table des matières

Bilan simplifié du budget 2025 :	3
Section fonctionnement :	3
Section investissement :	5
Bilan travaux réalisés en 2025 :	6
État civil :	8
Municipales 2026 : un nouveau mode de scrutin pour Thervay :	9
Restauration de l'église de Thervay : un chantier majeur pour la préservation de notre patrimoine:	10
Un chantier structurant pour la sécurisation et la mise en valeur de l'édifice	10
Un suivi de chantier rigoureux dès les premières étapes.....	11
Un investissement conséquent pour la commune	11
Recettes et subventions	11
Un monument qui s'approche d'une date symbolique.....	11
Aménagement de la place du village – Point d'étape	12
Inauguration de l'Atelier Municipal de Thervay	13
Bilan de la salle des fêtes année 2024	14
Dépenses de Fonctionnement :	14
Recettes de Fonctionnement :	14
Repas des Aînés – Un moment chaleureux	15
Présentation de nos partenaires	16
Notre Centre de Secours :	16
Nos associations	17
Association Le Réveil du Cygne.....	17
Atelier loisirs créatifs	19
Atelier vélo – Partenariat avec "La Carotte" et la médiathèque Jura Nord	20
Association de Chasse.....	21
Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique le brochet de l'Ognon	22
Chansons anciennes	23
 Mairie de Thervay - Infos pratiques.....	24

Bilan simplifié du budget 2025 :

Section fonctionnement :

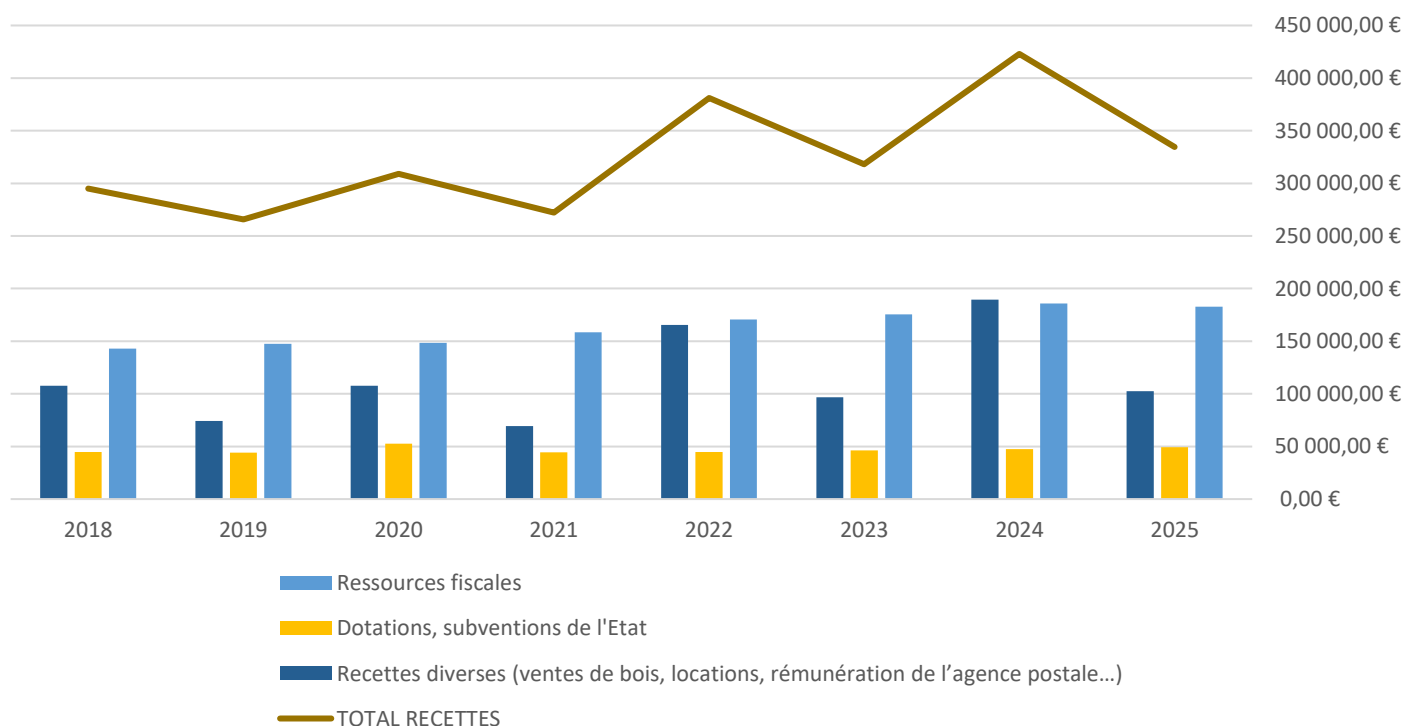
Bilan des dépenses de fonctionnement 2025 :
montant total **244 966 €**

Charges à caractère général Zoom page suivant	81 619 €
Charges de personnel	89 754 €
Dépenses compétences transférées à Jura Nord (école, haut débit, pompiers, gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations)	25 844 €
Indemnités élus	21 835 €
Subventions + autres contributions	23 118 €
Charges financières (intérêt emprunt)	2 796 €

Bilan des recettes de fonctionnement 2025 :
montant total **334 580 €**

Ressources fiscales	182 839 €
Dotations, subventions	49 214 €
Ventes de bois	29 700 €
Loyers logements, location salle	51 089 €
Rémunération agence postale	16 224 €
Autres produits	5 514 €

Evolution des recettes de la commune de Thervay de 2018 à 2025



Le résultat de l'exercice 2025 est positif, avec une capacité d'autofinancement (CAF) brut de **89 613 €** (hors opérations d'ordre et recettes exceptionnelles). La capacité d'autofinancement nette (CAF brut – remboursement de la dette) est de **80 238 €**.



Zoom sur les dépenses à caractère général de la commune :

Voici un zoom sur les charges à caractère général pour les années 2023, 2024 et 2025, ainsi que la moyenne des dépenses de 2018 à 2025.

Nature de la dépense	Moyenne 2018-2025	Zoom sur les charges à caractère général 2025	Zoom sur les charges à caractère général 2024	Zoom sur les charges à caractère général 2023
Montant total des charges à caractère général	81 720,42 €	96 484,47 €	81 619,44 €	97 171,00 €
Réparations diverses des bâtiments	6 931,75 €	5 206 €	4 799 €	10 284 €
Eau/assainissement	1 238,38 €	1 090 €	1 011 €	1 228 €
Energie / Électricité	7 588,22 €	7 889 €	7 088 €	7 387 €
Combustible (fuel) / carburant	5 284,16 €	4 359 €	4 464 €	4 669 €
Sous total Infrastructures bâtimentaires		18 543 €	17 362 €	23 568 €
Fournitures d'entretien & petit équipement	4 116,09 €	5 474 €	3 137 €	6 713 €
Fournitures admin + autres	802,26 €	384 €	430 €	817 €
Contrats	2 697,61 €	3 879 €	9 338 €	4 140 €
Autres	181,95 €	0 €	0 €	86 €
Entretien réparation autres batiments	330,86 €	2 647 €	0 €	0 €
Entretien terrains /voirie	2 564,89 €	2 130 €	1 128 €	872 €
Entretien réparation réseau	1 195,09 €	6 720 €	0 €	0 €
Entretien matériel roulant	309,14 €	2 473 €	0 €	0 €
Maintenance (chaufferie + informatique +...)	7 629,35 €	8 476 €	6 892 €	7 951 €
Sous total charges d'exploitation		32 182 €	20 925 €	20 580 €
Assurances	5 637,53 €	6 793 €	5 931 €	7 183 €
Honoraires et frais d'actes	1 147,84 €	0 €	1 389 €	6 046 €
Sous total charges administratives et juridiques		6 793 €	7 320 €	13 229 €
Autre service extérieur	375,47 €	0 €	0 €	0 €
fête et cérémonie + alimentation	5 272,01 €	5 781 €	5 867 €	4 678 €
Sous total services et événements		5 781 €	5 867 €	4 678 €
Téléphonie, abonnement internet	2 450,15 €	1 087 €	1 231 €	1 170 €
Prestation d'assistance à l'instruction des autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclarations de travaux)	3 909,63 €	3 603 €	5 629 €	4 049 €
Entretien bois + gardiennage + contrat de prestation ONF	9 899,25 €	12 323 €	9 239 €	14 328 €
Taxes foncières+impôt locaux	7 914,65 €	7 374 €	7 220 €	8 853 €
Autres charges diverses		8 798 €	6 826 €	6 718 €



Section investissement :

Dépenses :

Objet	Montant € TTC	Détail
Cimetière	3 950,00 €	Mise en place de colombarium, engagement d'un conseil paysagé avec le CAUE
Bois et forêts	6 497,25 €	Travaux en forêt
Travaux de voirie	193 457,25 €	Route de Malans, route de Bresilley, trottoir route de Dijon, bordures rue de derrière la ville et des réparations diverses de voirie
Eglise et presbytère	50 202,76 €	Dépose et désamiantage du conduit de cheminée, renforcement de la voûte sous l'autel, mise en place d'un déshumidificateur, mission de maîtrise d'œuvre pour l'opération de la toiture
Atelier municipal	12 572,87 €	Fin des travaux de l'opération
Places des Cygnes - AP/CP	12 457,56 €	Etudes et missions de maîtrise d'œuvre en phase d'avant-projet définitif (APD)
Autres constructions salle de la voûte	7 323,60 €	Achat de la fourniture d'une nouvelle porte pour la salle voûtée, sur une base PVC. Le surcoût lié à l'évolution en aluminium ainsi que la pose ont été pris en charge et réalisés par le locataire.
Autres matériel et outillage	2 406,28 €	Nouvelle remorque pour l'atelier
Divers	4 667 €	Informatique, signalisation et autres immobilisations

Les dépenses d'investissement se sont élevées à un montant de **293 535 € TTC**.

Recettes :

Objet	Montant TTC	Détail
Fonds de compensation de la TVA	18 444 €	En lien avec les investissements de l'année 2024
Taxe d'aménagement	707 €	Perception d'une taxe d'aménagement (seuil de 2,5%)
Subvention du département (dotation de soutien aux territoires et amendes de police)	6 222 €	Subvention pour l'atelier municipal
Subvention de la Région (programme "espace nouveau, village innovant")	12 900 €	Subvention pour la place du village - livraison partielle
Subvention de l'État (Dotation d'Équipement aux Territoires Ruraux)	0 €	En attente pour l'opération de la toiture de l'église et de la place du village.

Les recettes de la section d'investissement concernant les subventions et taxes s'élèvent à un montant de **38 273 €**.

L'écart entre les dépenses et les recettes de la section d'investissement est compensé par la trésorerie de la commune. Cette trésorerie est alimentée par les excédents de la section de fonctionnement. Pour information, la trésorerie de la commune au 31 décembre 2025 s'élève à environ **610 000 €**.

Bilan travaux réalisés en 2025 :

<i>Actions 2025 concernant la sobriété énergétique</i>	
Actions	État d'avancement
Projet autoconsommation terrain de foot	Permis de construire par la société Incidence accordé
Champs photovoltaïque (SEM EnR)	Prise de participation au capital de la société "Thervay Energie Verte" à hauteur de 15%

<i>Actions 2025 concernant les bâtiments communaux et aménagements publics</i>	
Actions	État d'avancement
Travaux de mise en place de l'atelier municipal dans le bâtiment 5 route de Dijon <i>La maîtrise d'œuvre de l'ensemble du projet est effectuée par la commune</i>	Inauguration réalisée le 4 octobre 2025
Toiture de l'église et du presbytère	Marché de travaux attribué Réalisation de travaux complémentaires : - Renforcement de la voûte sous l'autel : 11 100 € HT (Entreprise Richard) - Démontage conduit de cheminée amianté : 990 € HT - Déshumidificateur église : 5 060 € HT, pose en interne. Subventions/dons : - Leg Monsieur Eric Thiou de 91 400 €, - Subventions conseil départemental du Jura 60 000 €, - Subvention fondation du patrimoine (11 000 collectes en cours), - Subvention de la Région 10 000 €, - Subvention de l'État (demande en cours).
Aménagement de la place du village	Travaux dès février 2026 : remplacement des conduites d'eau potable (SIE), puis aménagement de la place. Subventions/dons : - Subventions conseil départemental du Jura 31 175 € - Subvention conseil régional 43 000 € - Subvention de l'État (demande en cours)
Travaux de nettoyage/vidage des bâtiments communaux	Effectué pour la salle des fêtes, le presbytère et les anciens locaux de l'atelier communal.
Renforcement structurel du bâtiment ancien arrêt de bus/remisage tracteur	Engagement de l'étude de structure au bureau d'étude CETEL basé à Besançon
Cimetière	Mise en place de 5 columbariums et prestation d'études paysagères auprès du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement du Jura.



<i>Actions 2025 concernant la voirie</i>	
Actions	État d'avancement
Imperméabilisation de la route de Bresilley	Terminée
Stabilisation d'une partie du trottoir route de Dijon	Terminée
Travaux de faucardage par extraction mécanique du ruisseau de la Chintre	Réalisé fin juillet 2025 par l'entreprise Jeunot pour un montant de 5 600 € HT
Signalisation piétons route de Bresilley	Panneau de sensibilisation installé près du carrefour du château de Balançon. Le panneau situé du côté de l'Abbaye d'Acey a été pris en charge par la commune d'Ougney
Radar pédagogique entrée rue de Malans	Installé en septembre 2025

État civil :



Naissances



Nous souhaitons la bienvenue à :

- **24 novembre 2025** : Ethann ANTOINE fils de Doreen ANTOINE.

Mariages



Nous souhaitons tous nos vœux de bonheur à :

- **25 février 2025** : SCHMIDT Elizaveta et BERTOLI Victor.

Décès



Nous sommes tristes de dire au-revoir à :

- **22 mai 2025** : Michel GRAVIER décédé à Besançon.
- **25 septembre 2025** : Robert JUPILLE décédé à Fraisans.
- **7 novembre 2025** : Maurice CHAILLET décédé à Beaujeu.
- **18 novembre 2025** : Colette PONCELIN née PESKENS décédée à Malange.
- **5 décembre 2025** : Nicole Gauthier née BARTHOLMOT décédée à Luz.
- **27 décembre 2025** : Jean-Marie GRAIPIN décédé à Besançon.

Municipales 2026 : un nouveau mode de scrutin pour Thervay :

Les élections municipales des **15 et 22 mars 2026** s'accompagneront d'une réforme majeure pour les communes de moins de 1 000 habitants. Thervay, avec 365 habitants, est directement concernée. La loi du 21 mai 2025 généralise désormais le scrutin de liste paritaire à toutes les communes, mettant fin au panachage et harmonisant les règles sur l'ensemble du territoire.

Un nouveau mode de scrutin pour les petites communes :

Jusqu'en 2020, les communes rurales élaient leurs conseillers au scrutin majoritaire plurinominal, avec possibilité de rayer ou ajouter des noms. Dès 2026, ce système disparaît :

- les électeurs votent pour une liste complète,
- les listes doivent être strictement paritaires (alternance femme/homme),
- aucune modification du bulletin n'est autorisée (bulletin nul en cas de changement).

Le mode de scrutin est désormais :

- proportionnel à deux tours,
- avec prime majoritaire de 50 % à la liste arrivée en tête,
- identique à celui des communes de plus de 1 000 habitants.

Combien de candidats par liste à Thervay ?

Avec 365 habitants, Thervay fait partie de la strate **100 à 499 habitants**.

La loi impose donc :

- Minimum : 9 candidats,
- Maximum : 13 candidats (pour permettre d'éventuels remplacements).

Qui peut se présenter ?

Pour devenir candidat aux municipales 2026, il faut remplir cinq conditions légales :

- être français ou ressortissant de l'Union européenne ;
- avoir 18 ans révolus ;
- être à jour de ses obligations militaires ;
- être électeur de Thervay *ou* contribuable inscrit au rôle des contributions directes dans la commune au 1er janvier 2026 ;
- ne se porter candidat que dans une seule commune.

À Thervay, jusqu'à 5 candidats peuvent résider hors de la commune, dans la limite prévue pour la strate démographique (100 à 499 habitants).

Comment déposer une candidature ?

Toute candidature doit être déposée sous forme de liste (impossible de se présenter seul). Le dépôt se fait :

- à la préfecture ou sous-préfecture du Jura ;
- via un formulaire Cerfa rempli par la tête de liste ;
- avec une pièce d'identité pour chaque candidat.

Un mémento officiel destiné aux candidats des communes de moins de 1 000 habitants est disponible à la mairie de Thervay. Il peut également être téléchargé sur le site de la préfecture du Jura,

Conditions pour le second tour

- Une liste doit obtenir au moins 10 % des suffrages pour se maintenir.
- Les listes ayant obtenu au moins 5 % peuvent fusionner avec une autre.

Restauration de l'église de Thervay : un chantier majeur pour la préservation de notre patrimoine:

La commune de Thervay a engagé en 2025–2026 un vaste programme de restauration de l'église et du presbytère, marqué notamment par la rénovation complète des toitures et par des interventions structurelles indispensables à la sauvegarde du bâtiment. Ce chantier, très attendu, constitue l'un des investissements patrimoniaux les plus importants de ces dernières décennies.

Un chantier structurant pour la sécurisation et la mise en valeur de l'édifice

Les travaux ont débuté à la suite des ordres de service signés pour le 2 novembre 2025. Ils s'organisent autour de deux grands lots :

Lot 1 – Charpente, couverture et maçonnerie

Entreprise : Contet-Bourotte

Les interventions comprennent :

- la rénovation complète des toitures avec installation d'échafaudages sécurisés,
- la reprise de maçonneries,
- la mise en place de protections collectives contre les chutes d'objets,
- des interventions en hauteur encadrées par les dispositifs réglementaires.



Lot 2 – VRD (Voirie et Réseaux Divers)

Entreprise : Thiou Services

Ce lot porte sur :

- la gestion des réseaux enterrés,
- les reprises périphériques,
- les mesures de sécurité relatives aux tranchées et aux fouilles.

Le coordonnateur SPS, **Bureau Veritas**, assure un suivi attentif de l'organisation, de la sécurité et des zones sensibles.

Un suivi de chantier rigoureux dès les premières étapes

Le chantier débute mais les premières rencontres ont permis d'établir un cadre clair : organisation des installations, validation des dispositifs d'échafaudage, gestion des accès, prévention des risques liés aux réseaux et coordination des premières interventions.

Même en phase initiale, l'objectif partagé est de conduire un chantier exemplaire, à la fois sur le plan technique, patrimonial et sécuritaire.

Un investissement conséquent pour la commune

Le montant total des travaux engagés s'élève à **476 547 €**

HT, dont :

- Étude de faisabilité : **9 321 € HT**
- Maîtrise d'œuvre : **9 153 € HT**
- SPS : **1 269 € HT**
- Travaux charpente/couverture/maçonnerie : **411 900 € HT**
- VRD : **13 802 € HT**
- Renforcement de la voûte : **11 100 € HT**
- Dépose de conduits amiantés : **990 € HT**
- Déshumidificateur + fournitures : **5 429 € HT**
- Nouveau conduit de cheminée : **10 000 € HT**
- Percement de la voûte : **4 573 € HT**



Recettes et subventions

Les recettes déjà confirmées atteignent **173 740 €** :

- Fondation du patrimoine – dons : **11 000 €**
- Région : **10 100 €**
- Fondation du patrimoine (aide complémentaire) : **2 400 €**
- Département : **60 000 €**
- Legs Éric Thiou : **91 140 €**

Une aide de l'État via la **DETR** est encore en cours d'instruction (espoir : **120 000 €**).

➔ **Reste à financer pour la commune : 301 907 €**

Un monument qui s'approche d'une date symbolique

Il est à noter que **l'église de Thervay atteindra en 2027 le cap des 400 ans d'existence**, une étape historique pour cet édifice qui accompagne la vie du village depuis quatre siècles.

La restauration engagée aujourd'hui contribuera à préserver ce patrimoine remarquable pour les années à venir.

Aménagement de la place du village – Point d'étape

L'aménagement de la place du village entre dans sa phase opérationnelle. Le projet vise à créer un espace plus convivial, apaisé et valorisant pour notre patrimoine, en particulier la fontaine classée. Nous avons également anticipé l'intégration d'un futur **réseau de chaleur**, afin de coordonner intelligemment l'ensemble des travaux.

Les premières interventions débuteront **en février 2026** avec le **remplacement des conduites d'eau potable et des compteurs par le SIE**, préalable indispensable au chantier d'aménagement.

Parallèlement, la consultation des entreprises est en cours, et les offres seront présentées au conseil municipal qui pourra, en cas d'accord, permettre l'enchaînement du programme de travaux.



Ce projet bénéficie de **43 000 € d'aide de la Région** au titre du dispositif **ENVI (Espaces Nouveaux – Villages Innovants)**, ainsi que de **31 175 € apportés par le Département** dans le cadre de son dispositif d'aide aux territoires. Nous sommes également **dans l'attente de la réponse de l'État**, qui pourrait compléter le plan de financement.



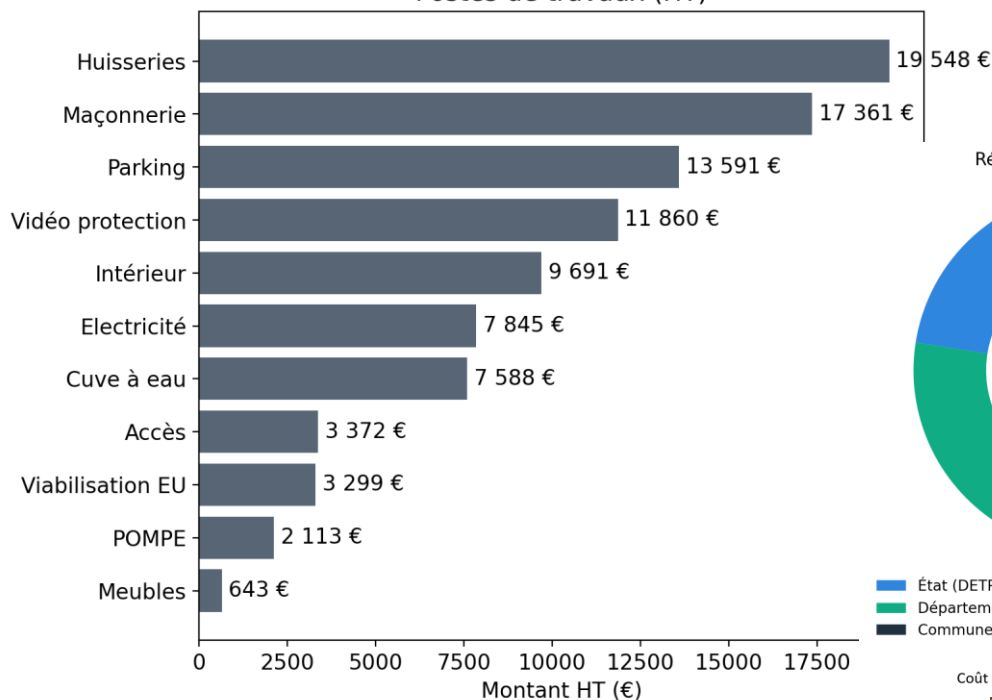
L'année **2026** verra se succéder de nombreuses interventions sur la place. Nous comptons sur la **bienveillance et la compréhension des habitants** afin de mener à bien ce projet structurant pour le village.

Inauguration de l'Atelier Municipal de Thervay

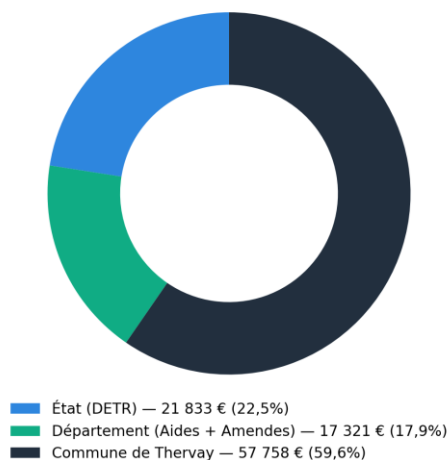
Le **4 octobre**, Thervay a inauguré son **nouvel atelier municipal**, un équipement moderne conçu pour améliorer l'efficacité du service technique. Avec un **seul agent municipal** en charge des travaux du quotidien, disposer d'un espace fonctionnel et sécurisé représente un atout majeur pour la commune. L'atelier répond aux normes environnementales et offre de meilleures conditions d'organisation pour les interventions locales.



Postes de travaux (HT)



Répartition du financement



Coût total des travaux hors taxes : 96 911 €

chantier, d'un montant d'environ **96 900 € HT**, a été financé par l'État, le Département du Jura et la commune, couvrant maçonnerie, huisseries, électricité, viabilisation et aménagements extérieurs.

L'inauguration a rassemblé élus et habitants autour de ce nouvel outil essentiel au bon fonctionnement du village, marquant une **étape importante pour le service public communal**.



Bilan de la salle des fêtes année 2024

Dépenses de Fonctionnement :

- Dépenses eau/assainissement : 146 €.
- Dépenses chauffage Gaz : 712 €.
- Prestation de nettoyage : 388 €.
- Réparations diverses : 128 €.

Total des dépenses de fonctionnement : 1 374 €.



Recettes de Fonctionnement :

- Nombre de locations plein tarif pour personnes extérieures : 4 locations, générant un total de 1 000 €.
- Nombre de locations plein tarif pour les Trevadiers/Trevadières : 10 locations, générant également un total de 2 000 €.
- Mise à disposition gratuite : 3 utilisations gratuites pour le Comité des fêtes, l'amicale des pompiers et la paroisse Notre dame de Serre et Chaux.
- Location pour associations (au-delà de la première location gratuite) : 2 locations, générant un total de 200 €.
- Recettes pour le gaz : 207 €.
- Recettes pour la vaisselle cassée : 47 €.

Total des recettes de fonctionnement : 3 604 €.

Bilan Final :

Le bilan de la salle des fêtes pour l'année 2025 se solde par un excédent de **2 230 €.**

Repas des Aînés – Un moment chaleureux

Le 30 novembre dernier, la commune a eu le plaisir d'inviter les Trevadières et Trevadiers âgés de plus de 70 ans à partager le traditionnel repas des aînés. Ce rendez-vous annuel est toujours un moment privilégié, empreint de convivialité, d'échanges et de souvenirs partagés.

Autour d'un repas, les convives ont pu profiter d'une ambiance chaleureuse, ponctuée de discussions animées et de rires.

Nous adressons un grand merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à la réussite de cette journée !



Présentation de nos partenaires

Notre Centre de Secours :

L'effectif de notre centre reste constant, avec 6 nouvelles recrues en cette fin d'année 2025 et début d'année 2026.

À noter qu'Emeline FAUDEMÉR poursuit sa formation cynophile avec sa chienne AKIRA et sera prochainement engagée sur le département pour des recherches de personnes (voir photo ci-contre).

Mon nouvel adjoint sera nommé début 2026, en remplacement du SGT MAGNIN-FEYSOT Benjamin qui mutera au SDIS 21.

Notre centre défend 17 communes.

Nous renforçons de plus en plus souvent les centres voisins.

Notre caserne fonctionne avec 4 équipes de garde. Une équipe prend la garde du vendredi 20h au vendredi suivant 7h, avec un roulement toutes les 4 semaines, ce qui signifie qu'une équipe est de garde en moyenne une fois par mois.

Un atout important : la complémentarité avec le centre de GENDREY, qui complète nos véhicules en journée de semaine et le week-end si besoin.

Les centres de Ranchot et de Gendrey fonctionnent ainsi en complémentarité sur notre secteur.

Les **219 interventions** se répartissent comme suit :

- **34 feux** : feux de voiture, feux de maison, feux de ferme et de bâtiments agricoles.
- **176 interventions diverses** : accidents de la voie publique, secours à victimes et transports sanitaires.
- **9 opérations diverses** : bâchage de biens, captures d'animaux, destructions de nids d'hyménoptères en cas d'urgence, relevage de personnes.

Comme vous pouvez le constater, l'activité opérationnelle de notre centre reste élevée.

Notre effectif demeure fragile en journée, de 7h à 18h, malgré le renfort apporté par le centre de GENDREY.

À noter également une forte mobilisation de notre amicale pour les diverses manifestations.

Les personnes intéressées peuvent venir visiter le centre de THERVAY le samedi matin, de 9h30 à 12h.

Le Chef de centre

Lieutenant DESMOUSSEAUX Anthony



Nos associations

Association Le Réveil du Cygne

Comité des fêtes

L'année 2025 a été rythmée par de beaux moments de convivialité.

Trois manifestations ont particulièrement marqué cette année.

Le rallye-théâtre historique

« *Les fiancés de Thervay* »

Cet événement a mis en valeur le patrimoine du village à travers un parcours ludique ponctué de petits jeux, porté par des décors soignés et de magnifiques costumes d'époque.

Cette journée s'est conclue par un méchoui qui a rassemblé de nombreux participants dans une ambiance chaleureuse.



La fête nationale

Elle a, une fois encore, illuminé le village avec son bal populaire et son barbecue, des moments très attendus et devenus incontournables de partage.



La soirée « N'importe quoi »



Cette soirée à thème, placée sous le signe de l'originalité, a mêlé repas inversé autour d'une choucroute dansante dans un décor volontairement décalé.

Animée par des serveuses et serveurs « Miss ou Mister », elle a rencontré un succès exceptionnel et affiché complet.

Ces belles réussites sont avant tout le fruit de l'investissement des bénévoles, qui cherchent continuellement à innover pour offrir des moments de convivialité à l'ensemble du village. Nous les remercions chaleureusement, ainsi que la municipalité pour son soutien.

Le Réveil du Cygne adresse à tous les habitants de Thervay ses meilleurs vœux : santé, bonheur, et encore de nombreux moments festifs et de partage pour l'année à venir.

Présidente du comité :
Amandine Champonnois

Atelier loisirs créatifs

En 2025, les adhérentes de l'association *D'ici et d'ailleurs* ont confectionné des nichoirs à oiseaux, des boîtes à serviettes en papier, des bracelets en macramé, et bien d'autres objets encore.

Ces ateliers ne sont pas réservés aux experts : bien au contraire, ils sont spécialement pensés pour accueillir les débutants. Que l'on ait deux mains gauches, que l'on souhaite simplement essayer, ou que l'on recherche un moment de détente au milieu de la semaine, chacun y trouve sa place. L'ambiance est chaleureuse, bienveillante, et chacun progresse à son rythme.

N'hésitez pas à pousser la porte de la salle du conseil :

- **le lundi après-midi** pour l'atelier **loisirs créatifs**,
- **le jeudi après-midi** pour l'atelier **couture**.

Si vous hésitez encore : poussez la porte, venez observer, partager un café, discuter. Vous serez accueilli(e)s avec le sourire, et vous aurez peut-être envie de vous lancer à votre tour.

Dans tous les cas, vous êtes les bienvenus !



Atelier vélo – Partenariat avec "La Carotte" et la médiathèque Jura Nord



Cette année, Thervay a eu le plaisir d'accueillir un atelier vélo un peu particulier, organisé en partenariat avec l'association *La Carotte* et la médiathèque de Jura Nord. L'objectif : proposer aux enfants un moment à la fois créatif, insolite et convivial autour d'un thème apprécié de tous, le vélo.

Les participants ont réalisé un vélo entièrement fabriqué en papier journal et en fil armé. Ce projet original et ludique a rencontré un grand succès : les enfants étaient ravis de voir leur œuvre prendre forme et d'arriver au bout de cette belle création collective.

Un grand merci à l'association *La Carotte*, toujours dynamique et engagée, ainsi qu'à la médiathèque de Jura Nord pour ce partenariat inspirant. Une belle expérience à renouveler !



Association de Chasse

Tous les membres de la société de chasse "Le Cor" de THERVAY, vous souhaitent une bonne année 2025.

Présidée par Paul DEPRAZ, notre association se compose cette année de 29 chasseurs. Nous avons le plaisir d'accueillir 6 nouveaux membres, dont 3 du village : Julien BIGNET, Jean-Paul CHUARD, Benoit FALCOU, Jean-Claude COQUILLARD, Julien PATIN et Robin VOILLY.

Malgré une saison 2023-2024 avec des prélèvements de sangliers encore importants, la population a bien diminué du côté de la forêt de la Serre mais reste élevée côté Montrambert et Malans. Sur notre territoire, le nombre de chevreuils est stable, tout comme celui des cervidés. Les populations de petits gibiers restent anecdotiques, à l'exception du lièvre.

Comme chaque année, nous avons mis l'accent sur la protection des cultures en installant des clôtures électriques et des effaroucheurs dans les zones les plus sensibles, en collaboration avec les agriculteurs, afin de limiter les dégâts causés par les sangliers.

Le signalement des zones de chasse lors des battues au gros gibier, la mise en place de nouveaux miradors, l'aménagement de nouveaux postes et l'entretien des lignes en forêt soulignent notre engagement à exercer notre passion en toute sécurité, pour nous et pour les autres usagers de la nature.

Cette année, nous avons également organisé un méchoui début septembre avant l'ouverture de la chasse où 90 personnes ont participé pour partager un moment convivial autour d'un bon repas à base de gibier. Cette manifestation sera reconduite en 2025.

Nous vous réitérons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année, avec une priorité pour la santé.



Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique le brochet de l'Ognon

Le Président et le conseil d'administration vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2026

L'AAPPMA *Le Brochet de l'Ognon* enregistre en 2025 **103 adhérents**, soit une baisse de 8 % par rapport à 2024, ce qui reflète la tendance nationale : le nombre de pêcheurs diminue d'année en année.



Le conseil d'administration sera renouvelé en 2026, entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre. À cette occasion, **je quitterai mes fonctions de président.**

En 2025, nous avons organisé une journée pêche à **Bresilley**, en collaboration avec l'AAPPMA de **Pesmes**. Malgré un temps très pluvieux, cette journée a rencontré un beau succès, et j'espère pouvoir la reconduire cette année.

En mars, nous avons

réalisé **quatre lâchers de truites** dans le Gravelon et dans le ruisseau de Bard, situés sur la commune de Bresilley.

Nous avons également aleviné **60 kg de jeunes black-bass (10 à 15 cm)**.

Début 2026, **50 kg de sandres** seront introduits dans l'Ognon.

Les frayères créées par le Syndicat de la vallée de l'Ognon portent leurs fruits : **les brochets se reproduisent désormais naturellement.**

Notre AAPPMA pourrait être une très belle association, au vu du superbe parcours dont elle dispose.

Domage toutefois le manque de motivation pour rejoindre notre conseil d'administration, qui s'essouffle.

Le Président

Didier JACQUOT

Chansons anciennes

Partageons notre joie de chanter



Chaque 1^{er} mercredi du mois à 15h
Salle du conseil municipal THERVAY
Avec Frédérique et Daniel Wrona
06 68 80 45 22



Mairie de Thervay - Infos pratiques

Horaires d'ouverture Mairie & Agence postale

 **Lundi** : 8h00 – 12h00

 **Mercredi** : 8h00 – 12h00

 **Vendredi** : 8h00 – 12h00 / 13h30 – 17h30

Contacts utiles

 **Téléphone** : 03 84 70 34 56

 **Mail** : mairie@thervay.fr

 **Site Web** : www.thervay.fr

PanneauPocket – Votre commune dans votre poche

 Restez informés en temps réel

 Téléchargez l'application

 Ajoutez **THERVAY** en favori

 Recevez infos, alertes, travaux, événements...

 Gratuit

 Sans compte

 Aucune donnée personnelle

 Sans publicité

 Installation en quelques secondes

Recevez le compte rendu du Conseil Municipal

Souhaitez-vous recevoir automatiquement chaque compte rendu **dans votre boîte aux lettres** ? Il vous suffit de compléter ce coupon et de le déposer en mairie.



 **M. / Mme** : _____

souhaite recevoir le compte rendu du conseil municipal.

 **Adresse complète** :